Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 11

Rubrik: Dépôt central du matériel scolaire : section A

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVIS AUX COLLABORATEURS

En vertu de l'article 6 de la convention passée entre l'Imprimerie et la Société d'éducation, la copie doit être remise par le rédacteur au plus tard le 5 et le 20 de chaque mois. Dès lors, les communications et les articles qu'on veut faire insérer dans le plus prochain numéro du Bulletin doivent parvenir à la rédaction avant le 4 et le 19 de chaque mois.

Dépôt central du matériel scolaire. Section A.

Le corps enseignant est avisé qu'à partir du 1^{er} juin prochain il pourra se fournir au Dépôt du matériel, au prix de 12 centimes pièce, des cahiers de comptabilité de 40 pages, réglés pour y établir le journal et le livre de caisse.

Egalement dans le courant de juin, le Dépôt sera à même de livrer à toutes les écoles le tableau intuitif de calcul par M. Vorlet, professeur à l'école régionale de Domdidier. Monté sur papyrus avec deux baguettes, ce tableau, d'après les expériences déjà faites est appelé à rendre de grands et réels avantages dans les classes inférieures pour l'enseignement des mathématiques. Le prix en sera fixé et annoncé ultérieurement dans le Bulletin pédagogique.

Par la même occasion nous signalons aux instituteurs et institutrices que le dépôt ne livre que des enveloppes officielles, servant uniquement à transmettre les livrets scolaires aux différentes classes lors du changement de domicile d'un ou de plusieurs élèves.

Les engins de gymnastique seront livrés par l'intermédiaire du Dépôt du matériel scolaire aux prix indiqués dans la circulaire adressée à toutes les écoles, franco de port, gare la plus rapprochée du destinataire.

L'Administrateur.

